

17 février 2017

AVIS
du Conseil économique, social, culturel et environnemental de Saint-Barthélemy
sur les projets de délibération inscrits à l'ordre du jour
du Conseil territorial du 20 février 2017

Saisi le 6 février 2017 sur l'ordre du jour du Conseil territorial du 20 février, le CESCE de Saint-Barthélemy a émis l'avis suivant :

Le CESCE prend acte des éléments du débat d'orientation budgétaire transmis par le Conseil territorial et de sa décision de se prononcer uniquement sur son aspect fonctionnel, compte tenu de la proximité de la date des élections territoriales à venir.

Pour autant, le CESCE souhaite être avisé dès la première décision modificative budgétaire des choix politiques qui seront retenus par la nouvelle Assemblée.